

Le Président

A tous les Membres de la Conférence des OING

Strasbourg, le 25 octobre 2022

RAPPORT D'ACTIVITE DEPUIS LE DERNIER ECHANGE DE M. GERHARD ERMISCHER, PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES OING AVEC LE COMITE DES MINISTRES EN JUIN 2022

Travaux de la Conférence des OING et de ses comités

- Participation à la réforme du mécanisme des droits sociaux de la Charte sociale : C'était l'une de nos principales priorités, car nous sommes convaincus que la Charte sociale est un instrument clé du Conseil de l'Europe pour sauvegarder les droits sociaux en tant que droits de l'homme. Son mécanisme de contrôle, la possibilité de réclamations collectives sont de la plus haute importance pour la paix sociale en Europe. Ces mécanismes sont en cours de réforme et nous avons plaidé pour qu'ils restent forts, qu'ils soient encore renforcés et qu'ils deviennent un outil vivant pour la société civile. L'acteur clé de cet effort est notre Comité Action pour les droits sociaux.
- Participation au projet d'instrument juridique sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les procédures de séparation et/ou de prise en charge parentale : l'un des nouveaux instruments juridiques du Conseil de l'Europe pour renforcer les droits de l'homme, en particulier les droits des enfants. Notre Comité Société civile sur les droits de l'enfant a apporté de nombreuses et solides contributions.
- Participation au Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) : le suivi du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) est une priorité essentielle pour nous. Nous pensons que l'IA doit être réglementée de manière à sauvegarder les droits humains et les libertés démocratiques. Nos représentants au sein des deux groupes se sont battus et se battent pour un instrument juridique contraignant fort qui soit motivé par les droits humains et non par l'intérêt économique ou les intérêts dits de sécurité (défense, sécurité nationale et utilisation militaire). Nous le faisons avec une alliance d'acteurs de la société civile et nous sommes très francs, bruyants et visibles dans nos demandes et nos protestations partout où nous trouvons que les propositions manquent de l'aspect des droits humains que nous croyons cruciaux. Cela a également été présenté comme un exemple de meilleure pratique lors de l'Assemblée générale de la Conférence des OING.

- Coopération intensive de notre Comité Droits des personnes migrantes avec les organes appropriés du Conseil de l'Europe : ceci aussi a été présenté comme un exemple de meilleure pratique à notre Assemblée Générale. Il montre comment un comité peut établir un lien avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le rapporteur spécial du Secrétaire général, les organisations internationales pertinentes telles que l'ONU ou l'UE, afin d'obtenir un impact vraiment fort et de défendre les droits des groupes les plus vulnérables et marginalisés de notre société, ainsi que de lutter pour les questions clés de notre Conférence : la liberté d'association et la liberté d'expression.
- Nombre de webinaires organisés par nos comités sur des questions telles que le droit de l'enfant, l'environnement et les droits humains, le dialogue interreligieux et interconvictionnel, la migration, la traite des êtres humains, l'égalité, la prévention de la violence à l'égard des femmes, la situation des femmes en Ukraine... Il est impossible d'énumérer tous les événements et activités ici, mais nos comités ont été très actifs et ont fait un excellent travail en mettant en avant tant de questions et de thèmes importants.
- Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG : il s'est vraiment développé pour devenir un joyau de la couronne de la Conférence des OING. Il a été très actif, soumettant des déclarations au Comité des Ministres sur des affaires en cours comme Kavala en Turquie, Beka-Ousta Western Thracian Turkish Minority en Grèce et d'autres, mais travaillant également sur la Russie et la Biélorussie et la situation juridique de la société civile sur place. Vous pouvez trouver plusieurs de leurs productions les plus importantes plus bas dans ce rapport.

Travail avec d'autres organes du Conseil de l'Europe

- Travail continu avec le Centre Nord-Sud (CNS) : Outre le travail régulier, y compris la participation aux réunions de Lisbonne et de Strasbourg, nous pourrions renforcer notre engagement dans le CNS. En outre, nous pourrions accueillir une délégation jordanienne mixte de la société civile et du ministère du développement social à Strasbourg, pour débattre d'une meilleure participation civile. Notre vice-président et représentant auprès du CNS, Christoph Spreng, a présenté le Code révisé de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel, la plate-forme BePart, notre boîte à outils du dialogue et d'autres outils développés par la Conférence des OING et au sein du Conseil de l'Europe, et nous avons reçu un retour très positif des deux côtés, des délégués de la société civile ainsi que des participants gouvernementaux. La coopération va se poursuivre.
- Participation à la préparation du Forum Mondial de la Démocratie (WFD) : nous avons plaidé pour un thème fort centré sur la démocratie pour le 10ème anniversaire du WFD et nous allons à nouveau sponsoriser notre propre laboratoire, en plus de présenter la plateforme BePart avec le Congrès et la Direction Générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine et une fois de plus envoyer une délégation de représentants, surtout du secteur de la jeunesse, au WFD.
- Renforcement de la coopération avec le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe: comme l'ont demandé les membres de l'Assemblée générale, nous intensifions notre coopération avec le secteur jeunesse, nous avons nommé nos nouveaux jeunes délégués et nous donnons des responsabilités aux jeunes participants et aux anciens jeunes délégués afin d'accroître la participation des jeunes aux travaux de la Conférence.
- Événement sur la journée de l'éradication de la pauvreté : l'événement annuel du 17 octobre de cette année pouvait se vanter d'avoir un invité spécial, le rapporteur

spécial des Nations Unies pour l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, qui n'était pas seulement présent à la cérémonie devant le Palais mais a également participé à notre webinaire et a présenté sa nouvelle étude, explorant la manière dont les personnes en situation d'extrême pauvreté ne font souvent pas usage des droits qu'elles ont, pourquoi cela est le cas et comment il est possible d'y remédier. Un grand merci à notre Comité Action pour les droits sociaux pour la préparation de l'événement et du webinaire. En outre, nous avons eu cette année une coopération étroite avec le Comité international pour le 17 octobre pour la commémoration en ligne de la Journée mondiale du refus de la misère et avec Tous ensemble dans la dignité. Nous avons reçu le soutien de la Présidence irlandaise du Conseil de l'Europe et de la Représentation permanente irlandaise auprès du Conseil de l'Europe et ensemble nous dévoilerons une plaque supplémentaire avec une traduction en anglais de l'engagement à éradiquer la pauvreté sur la pierre commémorative devant le Palais lors de notre Assemblée générale du 24-26 avril 2023.

- Webinar sur la journée de lutte contre la traite des êtres humains : Cet événement annuel était centré sur la situation des personnes déplacées, notamment sur la situation actuelle des réfugiés ukrainiens. Nous avons été heureux de recevoir un représentant du GRETA, le mécanisme de suivi très performant du Conseil de l'Europe sur la Convention de lutte contre la traite des êtres humains. Cette année, l'événement a été organisé par notre membre Religieuses en Europe contre la traite et l'exploitation (RENATE) en étroite coopération avec notre Comité des droits des personnes migrantes, mais en tant que question transversale avec la représentation de nombreux autres comités sur les droits des enfants, l'égalité, les droits sociaux, etc.
- Participation aux Comités directeurs intergouvernementaux, aux Accords partiels, aux groupes de rédaction et autres organes du Conseil de l'Europe par le biais de nos représentants et de nos comités : il s'agit d'un travail continu et de la sphère où nous pouvons apporter de fortes contributions. C'est quelque chose que nous devons mettre encore plus en évidence à l'avenir et nous avons commencé à le faire en consacrant une partie de notre Assemblée générale à la présentation de quelques exemples de bonnes pratiques. Ce travail n'est pas très visible pour le monde extérieur car nos contributions font partie des documents qui, après avoir été adoptés par le Comité des Ministres, deviennent des instruments juridiques contraignants ou non contraignants, mais notre fonction de surveillance devient particulièrement importante lorsque nous soutenons des documents forts pour défendre les droits de l'homme et les libertés démocratiques (comme par exemple dans le cas du groupe de rédaction de la convention prévue sur l'intelligence artificielle et les droits humains, l'ancien CAHA devenu CAI).

Visites de pays

- Visite de pays en Bosnie-Herzégovine : il s'agissait de la deuxième visite de pays traditionnelle de la Conférence des OING en 2022 - après une longue pause due aux restrictions liées au Corona virus. Le rapport officiel sera présenté lors de la session d'avril 2023 de la Conférence des OING en présence de représentants des organisations de la société civile et du gouvernement / de la représentation permanente de Bosnie-Herzégovine.
- Première visite en Andorre - un nouveau type de coopération avec un pays pour renforcer l'engagement de la société civile. Sur l'invitation d'Andorre, nous avons effectué une première visite en juillet pour discuter avec des représentants du gouvernement, du parlement et des gouvernements régionaux des potentiels d'un

projet visant à renforcer l'engagement de la société civile en Andorre par le biais de la démocratie délibérée. Une deuxième visite suivra en novembre 2022 pour discuter de ces possibilités avec des représentants de la société civile et des citoyens d'Andorre.

- Prochaine mission d'enquête de notre Comité Droits des personnes migrantes en Grèce : Il s'agit d'un nouvel instrument de la Conférence. Le Comité sur les droits des personnes migrantes entreprendra un voyage d'étude en Grèce afin d'entrer en contact avec les ONG sur le terrain et d'apprendre de première main la situation des migrants ainsi que des ONG qui leur viennent en aide. Ceci se fait en étroite coopération avec d'autres organes du Conseil de l'Europe et des liens ont été établis avec des organisations des Nations Unies et l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.

Productions

- L'espace juridique des organisations non gouvernementales en Europe, une étude du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG sur la Recommandation Recommandation (2007)14 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe. L'étude a déjà été présentée précédemment, mais nous avons créé une vidéo pour en savoir plus sur la recommandation et encourager la société civile à mieux utiliser la recommandation. Cette vidéo a été présentée à notre Assemblée générale en octobre 2022 et elle est disponible sur notre page web. Vous pouvez la trouver ici: [Vidéo](#) et télécharger l'étude ici : [Etude](#)
- Avis sur la compatibilité avec les normes internationales et régionales des amendements récemment apportés à la législation biélorussienne concernant les ONG, une étude du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG qui vient de s'achever. Vous pouvez la trouver ici : [Avis](#)
- Travailler avec le Conseil de l'Europe : Un guide pratique pour la société civile. Ce manuel et ce portail aideront tous les acteurs de la société civile à être mieux informés des nombreuses possibilités de travailler avec le Conseil de l'Europe et à s'orienter dans les structures complexes de l'institution. La version en ligne est fournie avec des liens directs vers tous les organes concernés et sera continuellement mise à jour. Vous pouvez les trouver ici : [Manuel - Portail](#)
- La plate-forme BePart est en ligne, opérationnelle, du matériel de promotion a été produit et est distribué, par exemple lors du prochain WFD. Notre coopération avec le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux et avec la Direction Générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine du Conseil de l'Europe pour promouvoir notre Code de Bonne Pratique et collecter des exemples de bonnes pratiques est en marche. Vous pouvez participer ici : <https://bepartforum.org>
Pour l'instant, vous pouvez également accéder à la plupart de ces produits directement à partir de la page d'accueil de notre site et de notre salle de presse. <https://www.coe.int/fr/web/ingo/home>

Travail avec des partenaires en dehors du Conseil de l'Europe

- Réorganisation de notre coopération avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA) : Nous avons participé à leurs études, directement par le biais du Comité permanent de la Conférence des OING mais aussi par le biais de plusieurs de nos organisations membres. Nous avons reçu une demande de la FRA pour recréer notre partenariat, après que la FRA ait dissous son Conseil consultatif pour la société civile, dont nous avons été un membre fondateur. Après une réunion en

ligne avec le personnel de la FRA, le Président de la Conférence des OING a eu un entretien personnel avec le Directeur de la FRA à Strasbourg, définissant de nouveaux modes de coopération dans les visites de pays, les projets et la Plateforme de la FRA, où la Conférence se verra attribuer un rôle de premier plan. Nous avons également convenu d'établir un dialogue régulier et de trouver un moyen de formaliser notre coopération. Un lien avec le Comité des droits des personnes migrantes a été établi afin de contribuer à leur mission d'enquête en Grèce.

- Coopération avec la campagne CURE pour rendre le Conseil de l'Europe plus visible pour la société civile et apporter une contribution plus forte de la société civile au Conseil de l'Europe. Cette coopération se poursuit notamment à la lumière d'un éventuel Sommet en avril 2023 en Islande, mais aussi pour aider dans notre dialogue avec la société civile en Fédération de Russie et au Belarus.
- Préparation de notre dialogue avec la société civile russe et du Belarus : il s'agit d'une entreprise dans le cadre des priorités du Conseil de l'Europe définies immédiatement après l'expulsion de la Russie et rendue possible grâce à une contribution volontaire de la Finlande. Nous préparons le prochain événement à Strasbourg les 22-23 novembre 2022 pour mieux comprendre les besoins de la société civile en détresse dans les pays et en exil hors des pays, comment renforcer les liens, comment soutenir leur combat, comment préserver leur sécurité. Ce dialogue étant très délicat, il se déroulera dans un environnement fermé et sûr, mais les résultats seront partagés non seulement avec nos membres mais aussi avec le Comité des Ministres, les Etats membres et d'autres organes du Conseil de l'Europe.

Notre position sur un éventuel nouveau Sommet :

Lors de la 132e session du Comité des Ministres à Turin en mai 2022, la décision a été prise de créer un groupe de réflexion de haut niveau chargé de donner des conseils sur un éventuel nouveau Sommet du Conseil de l'Europe, qui pourrait avoir lieu en Islande en avril 2023. Bien qu'il s'agisse largement d'une "boîte noire", nous avons pu défendre avec succès l'idée que notre voix doit être entendue et nous avons finalement été invités à soumettre nos propres déclarations et idées sur les principales questions posées au groupe de haut niveau.

Pour cela, nous avons entrepris une enquête auprès de nos membres et d'autres acteurs de la société civile afin de savoir ce que les acteurs de la société civile attendent d'une réforme du Conseil de l'Europe / d'un nouveau Sommet. Nous avons rédigé une recommandation au groupe de réflexion de haut niveau transmettant nos souhaits et nos idées.

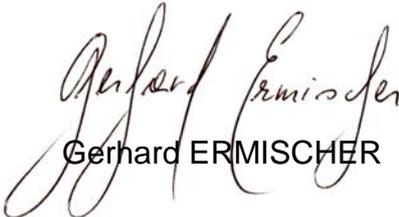
Indépendamment de cela, nous voulons voir une véritable prochaine étape menant du Sommet de Varsovie et du processus d'Helsinki à un véritable renforcement de la société civile au sein du Conseil de l'Europe et à un dialogue inclusif avec la société civile. Nous espérons également un renforcement du statut de la Conférence des OING, afin de la rendre plus sûre dans l'Organisation et de lui donner une voix plus forte - et un soutien.

Une remarque personnelle de ma part en tant que Président de la Conférence des OING : Comme nous n'avons pas de Secrétaire général et seulement la moitié d'un Secrétariat, qui est également responsable du WFD, je dois être mon propre Secrétaire général et assez souvent mon propre secrétaire. Je dépends donc beaucoup d'un dialogue direct avec vous, les représentants des Etats membres et avec le Comité des Ministres. Il serait très utile que je puisse avoir davantage accès

au Comité des Ministres, et pas seulement être invité une fois par an à la réunion plénière et deux fois au GR-DEM. Bien sûr, je pourrais participer à la plupart des dialogues des Groupes de rapporteurs du Comité des Ministres avec la société civile, mais c'est une autre question.

Il serait donc bon que je puisse avoir un échange de vues plus régulier, non seulement avec tous les groupes de rapporteurs pertinents ainsi qu'avec les réunions plénières, mais surtout que je sois invité à participer à des thèmes pertinents pour la société civile. J'ai déménagé à Strasbourg, et bien que j'aie encore d'autres obligations et que je ne puisse pas être ici 365 jours par an, j'ai fait de Strasbourg mon domicile fixe et je suis disponible, même à court terme. Je prends délibérément cet engagement et je vous demande d'en profiter.

En outre, je dois remercier tous les membres de notre Comité permanent, les présidents et les participants de nos Comités thématiques et tous nos représentants nommés aux différents Comités directeurs intergouvernementaux, Accords partiels et groupes de rédaction du Conseil de l'Europe. Sans l'incroyable travail bénévole réalisé par toutes ces personnes, il n'aurait pas été possible d'avoir un tel impact, d'entreprendre tant de projets et de contribuer à tant de réalisations du Conseil de l'Europe. En outre, je voudrais remercier tous les Etats membres et les Représentations permanentes qui ont soutenu notre travail et nous ont invités à coopérer avec eux. Les contributions volontaires et le détachement offert par la Finlande ont été et sont d'une grande aide pour nous, et nous aimerions inviter d'autres pays à suivre cet exemple pour soutenir notre travail.



Gerhard ERMISCHER